

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2018)
Heft: 2210

Artikel: La mondialisation de la "bonne gouvernance" : prêteur de dernier ressort, le FMI pose ses conditions
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mais il présente des spécificités pour la Suisse.

Les villes suisses sont des villages en comparaison des métropoles européennes. La population y augmente de manière beaucoup plus lente. Elles ont un autre rapport à la croissance et à la densité.

Les centres-ville demeurent attractifs pour de nombreux habitants aptes à payer des loyers élevés, mais aussi pour les touristes. Ils sont commercialement intéressants pour des investisseurs immobiliers. Aussi les loyers et les prix de vente demeurent-ils élevés pour les locaux commerciaux.

Ce coût d'accès élevé au centre-ville n'est pas favorable à l'innovation. Les auteurs de l'étude du GDI constatent une fuite des forces créatives (jeunes et familles) vers la périphérie des villes-centre et agglomérations où s'établissent les pôles créatifs de demain. On y trouve de quoi se loger à des prix plus intéressants. C'est là qu'on dispose de l'espace pour les constructions et aménagements innovant en

matière commerciale, sportive et culturelle. L'accessibilité y est aussi meilleure que dans les centres-ville.

Mais il y a un obstacle à cette mutation, qui tient aux contraintes de la politique d'aménagement. La réutilisation des surfaces vides est problématique, car l'urbanisme impose à chaque surface une affectation à long terme. Il devient ainsi difficile de transformer les surfaces libérées en nouvelles surfaces d'expérimentation capables d'accueillir des activités de découverte, de nourriture, de mixité habitat-artisanat. On craint les conflits entre utilisateurs potentiels, au risque d'empêcher le développement d'utopies urbaines.

Si les agglomérations deviennent plus «urbaines», la ville acquiert aussi un caractère toujours plus rural. Le citadin craint les côtés «moderne, anonyme, froid, ouvert» de la ville. Il souhaite avoir en un même lieu la ville et la campagne. Et les auteurs de citer à l'appui de leurs

réflexions les restaurants rustiques avec serveurs en costume folklorique et fleurs artificielles, la création en 2018 de 15 nouvelles zones de rencontre où la circulation est limitée à 20 km/h, la décoration des nouveaux locaux de Google à Zurich avec des motifs alpins et des cabines de téléphérique. On y ajoutera l'aménagement des [espaces publics](#) avec des arbres, des jardins communautaires et des places de jeu. Il s'agit de recréer l'esprit de la place du village.

Certes, l'étude du GDI se veut prospective et repose sur des hypothèses qui demandent vérification. Elle n'en tire pas de conclusion concrète pour le court terme. Mais elle met clairement en évidence des tendances lourdes en matière de pratiques de consommation qui affecteront l'avenir de nos centres ville.

Les autorités de la Ville de Zurich l'ont bien compris. Elles ont initié une étude, [Handel im Wandel](#), qui esquisse différents scénarios pour la ville - d'une renaissance de la petite épicerie à la ville logistique entièrement automatisée.

La mondialisation de la «bonne gouvernance»

Prêteur de dernier ressort, le FMI pose ses conditions

Jean-Pierre Ghelfi - 20 juin 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33340>

La gestion des finances publiques aurait-elle quelque chose à voir avec la

mondialisation des économies? *A priori*, non (voir aussi DP [2208](#), [2209](#)).

Ne relèvent-elles pas d'une problématique nationale? Si j'ai envie de dépenser, ou au

contraire d'économiser, n'est-ce pas mon affaire? Il y a la théorie, il y a la pratique. L'une et l'autre ne se recoupent pas nécessairement.

Par exemple, les pays de la zone euro ont conclu un [pacte de croissance](#) qui prévoit que les comptes publics de ses membres ne peuvent enregistrer un excédent de dépenses supérieur à 3% de leur produit intérieur brut (PIB).

S'ils ne se conforment pas à cette règle, ils font l'objet d'une surveillance renforcée. Cette «*sanction*» ne peut pas vraiment être qualifiée d'ingérence dans les affaires du pays concerné. Le pacte a été librement consenti et tous ses membres ont admis qu'il est nécessaire de s'imposer une telle discipline pour assurer le succès de la monnaie unique européenne. Par conséquent, aucun pays ne doit laisser ses finances publiques dérapier. Sinon, c'est la valeur de l'euro et la confiance dont il bénéficie qui seraient compromises. Cette norme limite donc la marge de manœuvre des pays de la zone euro.

Réformes structurelles

Cette notion de surveillance renforcée s'applique aussi à tous les pays qui sollicitent l'aide et le soutien du Fonds monétaire international (FMI). Il s'agit pour eux d'obtenir des crédits pour éviter de se retrouver en situation de cessation de paiements. Le FMI fait ainsi office de créancier de dernier ressort — celui qui

prête quand tous les autres se sont récusés.

En Europe, l'Espagne, le Portugal et la Grèce se sont trouvés dans la situation de ne plus pouvoir conclure des emprunts en raison de la dégradation de leurs finances publiques. Tout participants qu'ils étaient à l'union monétaire, ils n'avaient plus la confiance des marchés financiers. Autrement dit, d'éventuels prêteurs doutaient de leur capacité à rembourser l'argent qui leur aurait été avancé.

Ces pays ont donc sollicité l'aide du FMI, en complément de celle de la Banque centrale européenne (BCE). La somme dont ils avaient besoin se chiffre en dizaines de milliards d'euros. Le FMI et la BCE ont accepté de leur avancer l'argent nécessaire. Mais en posant des conditions: procéder à des réformes dites structurelles qui leur permettent de rétablir l'équilibre de leurs finances. Ces mesures sont tout sauf anodines. Le social, la santé, l'enseignement, les transports, l'énergie sont les premiers touchés. Des entreprises publiques déficitaires doivent aussi être privatisées.

Se serrer la ceinture

Au total, les aides financières accordées par le FMI et la BCE équivalent à mettre en place des programmes d'austérité qui dégradent leur situation économique. Les habitants doivent se serrer la ceinture. Le chômage augmente

fortement. Certes, après quelques années, les comptes publics retrouvent un certain équilibre et l'économie se reprend. Mais le social reste sacrifié.

En Grèce, par exemple, selon les [statistiques de l'OCDE](#), le taux de chômage a grimpé à 27,5% en 2013. Il a ensuite reculé pour s'arrêter à 21,5% l'année dernière. Ce pourcentage est cependant presque trois fois supérieur à celui de 2008 (7,8%). La Grèce est redevenue un débiteur fiable et peut à nouveau emprunter sur les marchés financiers. Les ceintures ne se sont pour autant pas desserrées et le chômage n'est pas près de retrouver son niveau d'avant la crise.

Cette situation n'est pas propre à quelques pays européens seulement. De nombreux autres en Afrique, en Asie, en Amérique (tout récemment, l'Argentine) se sont trouvés ou se trouvent dans une situation de dépendance par rapport au FMI. Les mêmes exigences de «*bonne gestion*» leur sont imposées: privatisation de services publics, réduction de prestations sociales, équilibre des comptes.

Norme internationale

Les critères du FMI sont devenus, progressivement, une norme internationale. C'est à elle qu'on se réfère pour déterminer si tel ou tel pays est en bonne santé financière et s'il mérite la confiance des marchés financiers. S'est donc imposée une forme de

mondialisation du rôle de l'Etat et des limites de ses interventions et prestations publiques.

Des pays au bénéfice d'une bonne situation économique — la Suisse par exemple — appliquent eux aussi les critères de «*bonne gouvernance*» établis par le FMI. D'un pays à l'autre, les formules varient. Elles peuvent être regroupées sous le terme générique de «*frein à l'endettement*». Ces pays s'imposent des politiques de rigueur financière, sans trop se préoccuper de leurs effets sur les plus fragiles de leurs habitants.

Quelques pays bénéficient d'un statut particulier leur permettant d'ignorer allègrement les recommandations du FMI. Ce sont ceux qu'il est convenu d'appeler les Grands de ce monde. En particulier la Chine et les Etats-Unis. Ce dernier peut emprunter pratiquement autant qu'il le veut puisqu'il le fait dans sa propre monnaie. Le pourcentage de sa dette par rapport au produit intérieur brut (PIB) n'a donc pas d'importance. Il peut par exemple, comme il vient de le faire, réduire les taux d'imposition des entreprises, pour le plus grand bonheur des actionnaires et des contribuables aisés. Ces cadeaux feront à eux seuls augmenter la dette publique de quelque 1'500 milliards de dollars au cours des dix prochaines années. Le FMI

peut certes émettre des réserves quant à l'accroissement de l'endettement et à l'accentuation des inégalités, mais l'affaire en restera là.

La Chine dispose d'une latitude analogue. L'Etat s'endette lourdement depuis de nombreuses années. Après le Japon, la Chine est devenue le pays dont l'endettement est le plus important en proportion de son PIB (quelque 250%). A elle seule, elle est responsable de 43% de l'augmentation de la dette mondiale depuis 2007.

Au-dessus des règles

La Chine n'est manifestement pas perturbée par cette situation. D'éventuelles critiques la laissent de marbre. Pourtant, avec un pourcentage d'endettement moindre, tout autre pays serait considéré en état de faillite virtuelle — voyez ce qu'on dit de l'Italie avec une dette équivalente à 140% de son PIB!

Le pouvoir chinois n'a que faire des règles de «*bonne conduite*» du FMI. Son objectif est tout autre. Il a choisi d'accélérer le développement de ses grandes entreprises pour les mettre au niveau des meilleures et leur permettre d'essaimer dans le monde entier. A l'envers de toute logique apparente, il peut se présenter comme un élève modèle du libre-échange. Ses conglomérats peuvent faire leurs emplettes dans le supermarché mondial des sociétés et prendre le contrôle

de celles qui sont prêtes à se vendre au plus offrant.

Le comportement des Etats-Unis est plus confus, pour ne pas dire obscur. Cela tient peut-être au fait que son président actuel est si convaincu de sa toute-puissance qu'il croit pouvoir tout se permettre. Comme un enfant gâté. Mais cette attitude n'est pas nouvelle. Ce pays a tendance, et depuis longtemps, à se considérer comme au-dessus des règles internationales qu'il a pourtant lui-même contribué à établir.

Ces aspects de la mondialisation doivent être d'autant plus relevés qu'ils sont rarement analysés. Les interventions du FMI ont conduit à établir un modèle de gestion des pays progressivement repris partout. Un secteur public modeste, des comptes équilibrés et le transfert au secteur privé de la gestion des services qu'il est censé réaliser mieux et à moindre coût.

La mondialisation fonctionne comme un rouleau compresseur idéologique. Elle est parvenue à imposer une version *mainstream* de la bonne gestion de l'Etat. Les règles fixées sont devenues si évidentes et quasi naturelles qu'il ne vient même plus à l'esprit de toute personne normalement constituée de questionner leur opportunité ni de s'interroger sur leurs conséquences sociales.

(A suivre)